

Réseaux sociaux. Des ateliers à Verneuil pour que les parents sachent quoi faire

Nouveau, le pôle numérique du Silo de Verneuil (Eure) organise des ateliers pour aider les familles à sécuriser l'utilisation des réseaux sociaux par leurs enfants



Jordan Arnt, conseiller du pôle numérique et Eddie Hamdini, animateur du pôle famille

La Ruche/Le Silo de Verneuil-sur-Avre (Eure) a lancé des ateliers parentalité numérique autour des réseaux sociaux à l'attention des familles mais aussi du jeune public.

Quels sont les enjeux numériques, quels sont les dangers et les règles à respecter pour permettre aux enfants de « surfer » sans crainte ? Tels sont les sujets abordés dans ces ateliers par Jordan Arnt, conseiller du pôle numérique et Eddie Hamdini, animateur du pôle famille.

Donner les clés

« L'idée ici n'est pas d'interdire l'utilisation des réseaux sociaux, mais bien de donner les clés pour mieux les comprendre, informer sur les lois et les outils qui sécurisent l'utilisation des écrans par les enfants ».

Selon le programme national Internet sans crainte, 87 % des moins de 13 ans utilisent régulièrement un réseau social et 54 % des 8-10 ans ont un compte TikTok, bien que ces réseaux soient en théorie interdits aux moins de 13 ans.

Autres chiffres qui donnent le vertige, 89 % des moins de 12 ans ont un smartphone, 93 % des enfants et adolescents dépassent les deux heures quotidiennes de temps d'écran recommandées et 83 % des parents reconnaissent ne pas savoir ce que leurs enfants font sur internet : « les dangers sont réels, endoctrinement, harcèlement, pédophilie ou actualité violente. Les parents doivent savoir comment cela fonctionne pour accompagner leur enfant et l'amener à l'autonomie en toute sécurité » explique Jordan.

Dialogue

Selon lui, le dialogue est nécessaire pour rassurer l'enfant et éviter qu'il ne transgresse les règles : « par exemple, il ne faut pas présenter le contrôle parental ou la géolocalisation comme une répression, mais bien comme des dispositifs indispensables à sa sécurité ».

Les parents pourront repartir de ces ateliers avec quelques conseils pratiques : créer des groupes de discussion avec la famille pour familiariser l'enfant avec l'outil et lui permettre de comprendre ce qu'il est possible de publier ou non. Ou encore paramétrer le réseau social avec lui, mettre son compte en privé pour protéger ses informations personnelles. Et savoir que certains comportements sont punis par la loi, comme les incitations à la haine ou les discriminations envers la couleur de peau, l'origine ethnique ou la religion.

Prochains ateliers de Parentalité numérique : Combien de temps devant les écrans, mardi 5 décembre 2023 de 9 h à 10 h 30 ; Mon enfant joue avec des inconnus en ligne, mercredi 13 décembre 2023 de 16 h à 18 h. Gratuit, plus adhésion à l'association.

[La Ruche/Le Silo](#) au 103 avenue Maurice de Vlaminck. Contact : 02 32 37 58 14. Internet sans crainte : <https://www.internetsanscrainte.fr>